

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA VIENNE
COMMUNE DE FROZES

Nombre de membres afférents au C.M. : 14

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 13

Date de la convocation : 11/01/2022

Date de l'affichage : 11/01/2022

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE 17 JANVIER 2022

L'an deux mil vingt deux

Le dix-sept janvier à dix-huit heures trente

Le conseil municipal de la commune de FROZES, dûment convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur MEUNIER Laurent, Maire.

Étaient Présents : Mrs MEUNIER Laurent, MARTEAU Laurent BARRITEAU Benjamin, BRAULT Franck, BROCHARD Freddy, DUCLAUD Julien, FLÉ Didier

Mmes CABELLO Marlène, DRAGON Jeannine GERMAN Agnès, GRATADOU Anne, MAINGAULT Alexandra, ROUIL Maude

Était excusé : M. CHARRUYER Jérôme.

DÉLIBÉRATION 2022/01 : TARIFS COMMUNAUX :

M. le Maire rappelle qu'il convient de prendre une délibération pour l'ensemble des tarifs communaux à appliquer.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés le Conseil Municipal décide de mettre en place les tarifs suivants :

TARIF LOCATION BENNE COMMUNALE POUR LES DÉCHETS VERTS

BENNE	COÛT
1 benne selon délibération 2015/43	30 €

TARIF PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN

Entreprises communales	Gratuit
Entreprises gérées par des habitants de la commune	Gratuit
Encart publicitaire (1/8 ^{ème} de page) Le tarif reste proportionnel à la grandeur de l'encart publicitaire	25 €

TARIFS LOCATION SALLES COMMUNALES

TARIFS 2022		COMMUNE	HORS COMMUNE	ASSOCIATIONS	ASSOCIATIONS HORS COMMUNE
SALLE DES FETES	1 JOUR	120 €	230 €	GRATUIT	120 €
	1 WEEK-END	230 €	450 €		230 €
VAISSELLE		20 €	30 €	GRATUIT	20 €
<u>SALLE DU STADE</u> Uniquement pour les habitants de Frozes)		20 € sans chauffage 30 € avec chauffage			
SALLE DES JEUNES (gratuite jusqu'à 18 ans)		+ 30 € avec tables et chaises			
SALLE DU CLUB					

DÉLIBÉRATION 2022/02 : MOTION ACCÉLÉRATION AXE BRESSUIRE - POITIERS - LIMOGES

M. le Maire explique que le Conseil d'Administration demande le soutien aux collectivités quant à l'accélération de l'aménagement de l'axe Bressuire- Poitiers-Limoges.

Vu la séance plénière du Conseil d'Administration en date du 26 novembre 2021.

Vu les possibilités réduites de dépassement et le temps de parcours élevé entre les axes Bressuire – Poitiers et Poitiers-Limoges.

Vu le niveau d'insécurité élevé sur certaine portion de l'itinéraire dû à la circulation des poids lourds avec des routes à 2 voies sur la quasi-totalité de l'itinéraire,

Considérant l'ensemble de ces points, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide,

- **D'ADOPTER** la motion demandant l'accélération de l'aménagement de l'axe Bressuire- Poitiers – Limoges

DÉLIBÉRATION 2022/03 : DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Le Maire rappelle que la commune va entreprendre des travaux courant 2022 de rénovation énergétique dans les combles de la mairie.

Vu la délibération 41/2021 demandant un financement DETR de 30 % du projet estimé à 21 500 euros HT

Vu les nouvelles estimations du projet à 22 607 euros HT,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DÉCIDE** de faire une nouvelle demande pour le financement de l'opération suivants :

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION HT 22 607 € ET PLAN DE FINANCEMENT		
	TAUX	MONTANT
DETR	30 %	6 782 €
BUDGET COMMUNE	70 %	15 825 €
TOTAL		22 607 €

- **ANNULE et REMPLACE** la délibération 41/2021 de la précédente demande par celle-ci.
- **CHARGE** le Maire des suites à donner

Fin de séance du Conseil à 20h30

Prochain Conseil le **21/02/2022**

Conseil pour le vote du budget le **21/03/2022**